

# Histoire du Scorff

**Animation :** ERB/APPCB

**invités :**

Jean-François Conan : Agriculteur

Jacqueline Le Calvé : Chargée du patrimoine Lorient Agglomération

Anne-Claire Lombard : Animatrice SAGE Scorff

Fabien Guillermic : Agriculteur

Jean Laroche : ecologue et biologiste, en charge du projet ECOEST laboratoire LAMUR

Matthieu Lelevier : pêcheur

## Repères historiques

### Avant et après la Révolution

**1789 – Révolution française :** droits d'eau, droits de pêche, droits de mouture.

Il est important de rappeler que la vision du Scorff est déterminée par ce qui s'est fait auparavant. Avant 1789, la rivière est une rivière « utile » : on y pêche (rivière nourricière), avec des droits seigneuriaux (droit de mouture, droits de pêche, pêcheries).

L'abolition des droits seigneuriaux entraîne des changements, mais une réglementation devient nécessaire pour éviter le pillage des rivières. Il faudra attendre 1815 pour voir apparaître les premières réglementations de la pêche.

- **Droit de mouture :** obligation pour les paysans d'aller moudre leur grain au moulin du seigneur propriétaire des terres ; ce droit se transforme ensuite en clauses intégrées aux baux.
- **Droits d'eau :** privilège qui traverse la Révolution. Les propriétaires de moulins conservent encore aujourd'hui un droit d'eau.

## 19eme siècle

**1831 –** Début de l'industrialisation : forges de Pont-Callec sur le Scorff (forge d'en haut et forge d'en bas). Le site est ensuite occupé par une centrale électrique (1925), puis une pisciculture (1950). Le lieu est choisi pour la seigneurie de Pont-Callec, l'étang situé en amont et la forte pente du Scorff, favorable à la force motrice de l'eau.

**1850 –** Écriture d'un poème par Auguste Brizeux, dans lequel est mentionné le Pont-Kerlo. Cette référence donne une idée de la richesse de l'époque et constitue un repère de l'état de la rivière.

## 20eme siècle

**Début des années 1900** – Installation de la poudrière sur l'estuaire du Scorff, en amont de la RN 162, rive droite à Quéven. Le site est agrandi par les Allemands en 1940, surcreusé et utilisé pour l'entassement de déchets. La Marine nationale récupère le site et le conserve jusqu'en 2003. Les matières dangereuses commencent à être évacuées à partir de 1975, mais des transferts de munitions ont encore lieu en 2001, entraînant des percolations dans l'eau souterraine.

**1911** – Lorient est installée sur des marais, sans eau potable (eau saumâtre). Décision d'aller chercher l'eau dans le Scorff, au pompage de Kerven, avec une conduite amenant l'eau jusqu'au quartier du Petit-Paradis, destinée uniquement à la ville de Lorient.

**1932** – Naissance de la société de pêche (ancêtre de l'AAPPMA), en mai 1932.

**1942–1943** – Construction, à proximité du site de Naval Group, d'une base de sous-marins comprenant deux alvéoles (bassins). Stockage de vin et de subsistances à proximité, dans des entrepôts du commissariat de la Marine.

**1943** – Construction du pont en bois, dit « pont brûlé », à Quéven (en amont de la voie expresse). Pont allemand destiné au passage du matériel militaire vers les poudrières. Les pieux sont encore visibles aujourd'hui.

**1940–1945** – Dans le Bas-Pont-Scorff, les laveries industrielles remplacent les lavandières traditionnelles. Les blanchisseries pratiquent la teinture avec des rejets directs dans la rivière.

**1950** – Mise en service d'une deuxième conduite d'eau pour le CIAP de Pont-Scorff.

**Années 1950** – Reconstruction de Lorient, avec la disparition du Faouëdic et du bassin à flot. Début de la canalisation des rivières pour la circulation. Réorganisation des flux entre l'Armor et Lorient, avec la réalisation du pont-digue de Kermelot, créant un problème de continuité écologique.

**1959** – Construction de la pisciculture de Pont-Kerlo, supprimée en 2000. Elle utilise les anciens canaux des prés irrigués.

*Prés irrigués* : technique du XVIIIe siècle consistant à dériver l'eau des cours d'eau sur des terrains en pente grâce à un canal principal et des tranchées, afin de faire circuler l'eau sur les prairies puis de la restituer à la rivière. Cela permettait de réchauffer les sols et de faire pousser l'herbe plus tôt au printemps. Technique très répandue en Bretagne et promue par les écoles d'agriculture.

**1958** – Loi Guillon : interdiction de la pêche à la truite.

**Années 1960** – Généralisation des intrants chimiques en agriculture, notamment le nitrate d'ammonium.

**Années 1970** – Arrivée de l'eau courante dans les derniers villages : fin de l'utilisation des lavoirs et de la « radio-lavoirs ».

**1973–1974** – Premières études sur le saumon (INRAE). Mise en évidence de problèmes d'orthophosphates révélant des dysfonctionnements d'assainissement, notamment sur le ruisseau de Karnec.

**1974** – Création du Syndicat du Scorff, sous l'impulsion des associations et des élus. Mise en place d'un premier contrat de vallée pour traiter les problématiques de l'eau sur le bassin versant du Scorff. Inscription dans une politique régionale de l'eau (Bretagne Eau Pure, CRE, contrats d'entretien et de restauration des rivières).

**1975** – Année très pluvieuse et venteuse, marquée par la pêche à l'anguille argentée. Utilisation de pêcheries en pierre ; souvenirs de tonneaux de 200 litres remplis d'anguilles. Le filet utilisé s'appelait le « guido ».

**1976** – Premier festival du saumon, événement bénévole mêlant balades contées, yoga dans la nature et rencontres autour de l'environnement. Le festival fêtera ses 30 ans en 2026.

**1976** – Dernier inscrit maritime : fin de la pêche au filet du saumon. Privilège accordé aux pêcheurs du Bas-Pont-Scorff, qui pêchaient au filet les poissons migrateurs et l'anguille. Dernier bateau : *L'Eugénie*, avec Ducros. La station de contrôle de Pont-Scorff présente le filet de pêche de ce bateau.

**1977** – Rachat du Moulin des Princes par la fédération de pêche afin de protéger le passage des poissons migrateurs et de lutter contre le braconnage.

**1984** – Loi sur l'eau : reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun de la Nation et instauration du principe pollueur-payeur. Fin de l'autorisation de la vente du saumon pêché à la ligne.

**1987** – Tempête ayant fortement impacté les chantiers de rivière. Professionnalisation de l'entretien des cours d'eau et recrutement de cantonniers de rivière, fonctions qui disparaîtront par la suite.

**1991** – Signature du Contrat de vallée du Scorff, premier contrat de vallée en France, signé par Brice Lalonde. Programme de contractualisation entre structures et collectivités pour la protection et la valorisation de la vallée.

**1994** – Mise en place de la station des poissons migrateurs du Scorff, puis création de Maxibo.

Premier album des *Ours du Scorff* : le nom vient du fait que l'un des musiciens, Gigi Ourdin, habitait sur les sources du Scorff.

**1995** – Fête « Scorff vivant » : grande fête regroupant toutes les associations, randonnées, canoë. Reconnaissance du travail collectif autour du Scorff.

**1995** - *Enfant, j'ai participé aux chantiers de nettoyage avec des amis à Plouay.*

**1998** – Odysaum : Odyssée du saumon, site créé dans le cadre de l'écotourisme.

**1998** - *Je participe à une formation organisée par la Chambre d'agriculture pour découvrir la vallée du Scorff : baptême de l'aire*

## 21ème siècle

**2000–2001** – Du 30 décembre au 10 janvier : plus grosse crue connue, crue morphogène centennale. Modification de la morphologie de la rivière : enlèvement du sable à certains endroits et seconde jeunesse donnée à des secteurs trop ensablés.

J'avais de l'eau dans mon bureau à la malterie. Le petit moulin à tan ne pouvait plus accéder au moulin : plus d'îlot, l'eau passait par-dessus le vieux mont, invisible. La montée des eaux a été très rapide, juste le temps de prévenir mes collègues à l'étage.

Peur de perdre toute la population de saumons du Scorff. Finalement, une nouvelle génération apparaît. Si certains stades ont pu être atteints, la plasticité de l'espèce permet le renouvellement. Le substrat est redevenu plus riche.

Les machines de la laverie ont été détruites.

**2001** – Stage « emploi jeune » à l'Odyssum.

**2004** – Dernière fois que j'ai bu de l'eau non traitée : chez mes grands-parents. Nous enlevions les lentilles d'eau du puits et nous buvions.

Je deviens pêcheuse à la mouche. Avant, j'avais l'impression que la truite pleurait.

À partir d'avril, on a le droit d'aller dans l'eau. À la pisciculture de Pont-Callec, je suis allée trop loin et je suis tombée dans l'eau : j'ai bu la tasse. Dernière fois que j'ai bu de l'eau non traitée du Scorff. Je n'ai pas été malade.

**2005** – Je reviens comme responsable du Scorff. En marchant le long de la berge, j'ai vu une loutre en face de moi, à Ver Neblec'h. Je venais des Côtes-d'Armor, où il fallait protéger la loutre ; ici, elle s'était adaptée.

**2008** – Observation d'une frayère à saumon sur le Penlann, au pied de chez moi.

Première participation au festival du saumon.

**2009** – Arrivée au Syndicat du Scorff. Beaucoup d'anciens au Bas-Pont-Scorff. Grandes discussions qui m'ont permis de comprendre l'histoire du Scorff : transmission orale.

**2009** - Pêche miraculeuse : journée de pêche à la mouche après le festival du saumon. Observation de martinets, d'hirondelles et de mouettes rieuses. Avec la chaleur et le festival, envol de fourmis : tous les poissons sautaient pour gober. J'ai pris 40 truites maillées et 20 poissons entre 20 et 40 cm (no kill).

**2010** – Année de mon arrivée à Lorient. Première visite : l'Odyssum.

**2011** – Fermeture de l'étang de Pont-Callec. Les planches du moine de vidange ont cassé. Étude de l'OFB pour restaurer la continuité écologique. Présence de cadmium dans les vases et de phosphates liés à l'érosion des sols.

**2012** – Visite avec des enfants. Mon collègue de l’Odysseum leur dit : « Je suis sûr que vous n’avez jamais vu un saumon faire du toboggan », en parlant de la passe à poissons.

**2015** – Approbation du SAGE Scorff.

**2017–2018** – Arrivée à Eau et Rivières de Bretagne.

**2017 - 2018** – lutte et victoire contre l’installation de deux jeunes agriculteurs avec une ferme de 126 000 poulets sur 3,5 hectares à Langoëlan. Mobilisation et réunion publique contre le projet. Dans la salle de la mairie : d’un côté les gros agriculteurs, de l’autre les écologistes, avec une allée au milieu. Impressionnant. Le projet est abandonné.

**2018** – Réouverture illégale de la pisciculture de Pont-Callec. Baisse drastique des populations de saumons et atteinte de la limite de conservation de l’espèce.

Fin du Syndicat du Scorff.

**2020** – Je fais écouter *Les Ours du Scorff* à ma fille tout juste née : histoire de transmission et d’attachement.

**2021** – Combat mené en tant que membre du collège des usagers du Scorff (ERB, GAB 56, AAPPMA, UFC-Que Choisir, élus) contre la réouverture de la pisciculture de Pont-Callec. Mon plus gros combat. Avis défavorable de la CLE et des commissaires enquêteurs, mais le préfet autorise. Question du rachat par les pêcheurs : prix estimé à 800 000 euros. Finalement racheté beaucoup moins cher aux pisciculteurs. En production depuis 2018, hors la loi jusqu’en 2021, ce qui explique la décision préfectorale.

**2021** - Succès du collectif contre les fermes-usines, avec l’annulation d’un projet d’extension à Langoëlan.

**2021** - Découverte du Scorff et de ses méandres entre Langoëlan et Guémené.

**2023** – Reprise de la ferme de mes parents : poulailler intensif. J’aurais voulu faire du Label Rouge ou du poulet plein air, mais contraintes techniques et absence de demande. Engagement dans le programme Breizh Bocage et dans les MAEC. Changer n’est pas facile.

**2023** - Déménagement de l’antenne 56 d’Eau et Rivières à Pont-Scorff.

**2024** – Jogging à Pont-Scorff, près de la station d’épuration : odeur désagréable.

**2024** - Arrivée en Centre-Bretagne : première fois que j’entends parler du Scorff.

**2025** – Première baignade dans le Scorff, plage de Palérant à Guémené.

**2025** - Découverte de la passe à poissons et de son fonctionnement : tuyau rejetant l’eau de la pisciculture dans le Scorff. Rencontre avec deux habitants vivant au bord du Scorff, l’un écrivain et peintre, l’autre calligraphe. Recherche de la source : uniquement des fougères.

**2025** - Le Scorff devient mon lieu de balade et de jogging.

**2025** - Découverte d’un coin de paradis entre le ruisseau du Kerustang et le Scorff.

2025 - Repérage d'un premier parcours sur le Scorff à Lorient, avec Marie.

2025 - Apprentissage que la source du Scorff est juste à côté de chez moi, à Mellionnec.

2025 - Je deviens voisine du Scorff, que je traverse quotidiennement à vélo.

2025 - 49 saumons décomptés à la station de Pont-Scorff.

2025 - Affût nocturne au pont du Grayot : observation de murins de Daubenton, de la chouette hulotte, de la loutre et de salamandres. Observation d'un pic et d'une pêche depuis ma fenêtre du moulin du Scorff.

2025 - Première sortie sur l'estuaire du Scorff avec les 13 étudiants du groupe « Sortir de l'atelier ». Assemblage de trois cartes IGN pour reconstruire tout le linéaire du Scorff, face à Naval Group, sous le soleil.

## Témoignages

### Témoignage – agriculteur, élevage intensif de poulets

J'ai repris la ferme de mes parents il y a deux ans.

Pas de pression financière, car c'est une reprise. Je peux arrêter demain.

Héritage de la zone de la pisciculture, en Bretagne : modèle agricole, héritage du modèle et des outils.

UTH – Unité de Temps Humain = 35 heures – pas 1 UTH.

Je voulais faire évoluer la production : poulailler de 1 000 m<sup>2</sup>, et impossibilité de passer en poulet plein air. Pas de demande, et le Label Rouge n'est pas possible. Densité : 20 poulets par m<sup>2</sup>.

Héritage culturel : vision de mon père, formée par les écoles d'agriculture, mais ça évolue.

Pour l'eau : participation au programme Breizh Bocage. Plantation de haies autour des zones humides, car je pense que, dans l'avenir, la réglementation va devenir plus stricte. Aujourd'hui, c'est gratuit et ça permet de compenser. Ces pratiques ont un impact certain, une manière de compenser.

Sur l'impact, je n'ai pas l'impression de polluer tant que ça. Et quand je mets des produits phytosanitaires, je n'ai pas l'impression de porter toute la responsabilité. La faute vient aussi des consommateurs. On tire beaucoup sur les agriculteurs, mais pourquoi ne tire-t-on pas aussi sur les consommateurs ? Pourquoi ne renverse-t-on pas les caddies de ceux qui achètent n'importe comment ?

Investissement dans les MAE (mesures agro-environnementales), contrats PAC, en contrepartie de services écologiques et d'une compensation financière. Mais le centre de gestion n'a pas bien rempli le dossier, car il faut engager 90 % de sa surface. Aujourd'hui, c'est difficile d'être servi : des agriculteurs bio se tournent vers les MAEC car il y a moins de subventions.

Attention aux gros investissements de départ, qui entraînent une prise de risque et imposent des choix.

Parfois, on pense faire les bons choix. Exemple : projet de méthanisation. Je voulais participer, mais il y a eu un clivage de la population et le projet était mal perçu par ERB.

De mon côté, je produis des nitrates et j'ai suffisamment de surface pour épandre dans le respect de la loi. Pas plus d'azote. Le fumier est stocké sous bâche, sur un tas de fumier, mais c'est contraignant. La gestion de l'azote issu du fumier constitue un risque pour l'eau et pour moi, au vu de la réglementation.

Comparaison avec le tout-à-l'égout : gestion collective.

L'alimentation vient de Sanders : système intégré avec la coopérative. L'agriculteur n'a plus le choix.

Héritage : mon outil est taillé pour ce type de production.

Faire le vrai choix de changer de modèle est possible, mais ce n'est pas simple.

Qu'est-ce qui reste de l'amour du métier ?

Les poulets ne sont pas serrés à tous les moments de l'élevage. Moi, j'ai toujours vu ça. Je comprends que ça puisse choquer, mais je n'ai pas la même vision. C'est de la production.

Dans mon cas, c'est la simplicité. Ils nous fournissent tout. Ça rend le système plus facile que si tu dois fournir le système d'abattage...

Ça ne prend pas beaucoup de temps, mais beaucoup de surveillance. Il faut être là quand ça ne va pas. ETA.

Plus de renouvellement, donc plus de concurrence et de moins en moins d'acteurs : grossissement des structures. Aujourd'hui, 50 000 m<sup>2</sup>. Cultures de maïs et de colza.

Lien à l'eau ?

On abreuve les animaux grâce à un forage local ou avec de l'eau de ville.

Il y a des brumisateurs.

Pas de négociation sur le prix : ça fonctionne par contrat.

## **Réponses**

Méthanisation : production d'énergie, mais est-ce qu'on doit produire plus pour alimenter un méthaniseur ?

Projet collectif : écoulement du fumier de poulet + déchets verts des poubelles de Lorient Agglomération.

On pourrait aussi parler des couverts : si une culture est ratée, avec plein de mauvaises herbes, on peut les utiliser.

Méthaniseur ou compost ?

Le digestat de méthanisation est trop faible en carbone, car le carbone sert à produire le méthane. Mais cela ne résout pas la quantité d'azote produite à écouler.

Question du modèle de la production industrielle.

## Soucis de l'agriculture

Revenu : la méthanisation devient un sous-produit qui fait vivre.  
Idem pour le solaire.

Produire de la nourriture ne rémunère pas à sa juste valeur.  
Agrandissement des exploitations.

---

## Témoignage agriculture 2

Installation en 1996.

En 1996, il y avait du monde dans les campagnes. Il y avait des gens qui avaient du temps et de l'espace pour imaginer autre chose. Certains agriculteurs adhéraient, d'autres non, car cela remettait en cause la productivité. Il faut du volume pour l'agro-industrie.  
La FNSEA est le syndicat de l'agriculture, pas des agriculteurs.

Aujourd'hui, les agriculteurs sont de moins en moins nombreux. Enclencher des démarches plus vertueuses devient compliqué, faute de moyens humains et financiers.

La rémunération existe pour ceux qui font le choix de l'autonomie. De mon côté, je ne cherche pas la productivité pour la productivité, donc je n'investis pas.

Fuite en avant : on s'enferme dans des systèmes. Pas de rémunération dans l'activité agricole, donc on se tourne vers l'énergie : méthanisation et panneaux solaires.

Peu de retraite, donc valorisation du capital : on vend au plus offrant. Agrandissement des fermes.

Ici, les surfaces en herbe fondent à vue d'œil.

50 % des vaches ne sortent plus. On est dans des cultures annuelles.

Fragile ? Chaque année, on remet tout en jeu. Si mauvaise année, pas de production.

Avec le réchauffement climatique, il y a un aspect positif : ça pousse énormément. Mes vaches pâturent presque 11 mois par an.

Agrandissement = robot, mais coût élevé (10 000 € par an).

Corriger la valeur du maïs, renchérie par le prix des machines. Apport en glucides et protides.

---

## Conséquences de cette agriculture sur le paysage et l'eau

Paysage : maïs – maïs – maïs.

Perte de l'élevage rémunérateur, enfrichement des fonds de vallées. Bien ? Pas bien ?

Baisse de la qualité des eaux : nitrates. Classement des eaux souterraines en état médiocre et des eaux superficielles en état moyen.

Inquiétant sur un territoire où énormément d'argent public a été dépensé et où beaucoup de

personnes ont été mobilisées pour améliorer la situation, alors qu'on observe aujourd'hui un retour en arrière, soutenu par des politiques locales, régionales, nationales et européennes.

Pollution et rivières sales à cause de l'érosion liée au manque de talus. Grandes parcelles : les buttes de terre retiennent l'eau.

En 2026, plus de financement pour le programme Breizh Bocage.

Attention : on ne reconstruit pas des talus, on plante des haies.  
Certains paysans remontent la terre au bulldozer.

## **Qualité de l'eau de l'estuaire.**

### **Approche comparative avec des systèmes contrastés.**

#### **Étude menée par Jean Laroche :**

Le Scorff comme système de référence.

Travail mené sur 5 ans avec des chercheurs et le SAGE.

À l'échelle du bassin versant et de la rivière, le Scorff s'en sort plutôt bien :

6 mg/l pour un seuil de 50 mg/l.

3 µg/l pour les pesticides.

Ripisylve plutôt en bon état.

Végétation rivulaire meilleure que dans le reste de la Bretagne.

Indicateurs agricoles globalement corrects sur le bassin versant.

Mais l'estuaire est une catastrophe :

laiterie qui rejette, RN 165 très polluante, anciennes pollutions industrielles (énorme décharge enfouie qui percole, ancienne poudrerie), chantier naval et rade de Lorient. À chaque cycle de marée, métaux et pollutions remontent dans l'estuaire : multi-stress.

Perturbateurs endocriniens, atteintes hépatiques, signatures biologiques des poissons révélant une pollution industrielle.

Le bassin versant conserve encore du bocage, il faut en avoir conscience.

Déficit d'études : on ne connaît plus les ruisseaux. Besoin de retrouver les ruisseaux et les points de source, le R0. Nécessité d'un inventaire.

Le R0, c'est la source.

Sur certains secteurs, on ne peut pas y accéder. Source de tensions extrêmes.

Le cadastre napoléonien permet d'observer le plan général et d'envisager le reméandrage de certains cours d'eau.

Étude menée entre 1990 et 1995 sur la rade : elle montre la présence de nombreux polluants.